L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS

VENDREDI, 18 AOUT 1893.

PETITES ANNONCES.

PENSION privée, 216 rue Roerbon, entre St. Philippe et Dumaine. Prix modérés 15 août—1m

PERDU, en allant par la rue de l'Esplanade jusqu'à St-Claude, puis jusqu'au champ du Bayou, à la rue Racquette et à la rue du Pauvre, un solitaire, bouton à vis, monté en diamant. Une récompense lui sera payée à la personne qui rapportera le bijou au bureau de l'Abeille. 9 août—1 semaine.

LES personnes voulant se défaire de meubles, articles, plantes, verres, portraits, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Louis A. Bernard. 2 juil—1y

DEMANDES.

UNE cuisinière pour aller à la campagne. S'adresser 341 rue Tchoupitoulas. 18août—1f

ON demande une cuisinière de premier ordre ; s'adresser, 406 rue du Canal. W. C. Johnson. 15 août—7f

A LOUER.

A LOUER — Trois splendides magasins neufs, à quatre étages, avec façade cimentée, rue Royale, près Dumaine. Possession immédiate ou 1er octobre ; loyer modéré ; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Bayne, Denégre & Denégre, Bayne, Denégre, 33 rue Carondelet. 13 août—1y

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme M. A. Permenter vs Mme E. Johnson Video.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE Orléans.—No 13,879.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité, siégeant pour l'Honorable Léon L. Dubazat, absent par congé, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la Maison de Cour No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le MERCREDI, 23ème jour d'août 1893, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un lot de meubles, un perroquet, un geai, un lot de plants de fleurs.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

12 août—12 17 23

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Caroline Dana, en religion Sœur Mary Fidelis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,774.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank McGloin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17 août—17 20 26

Succession de T. W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,641.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Sidney Walton, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17 août—17 20 26

Succession de James A. Dowling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,816.—Division D.—Attendu que Mme Elizabeth Ward, Veuve de James A. Dowling, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James A. Dowling, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 août—12 16 20

Succession de James Dowling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,816.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Victor Maubert, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 août—12 16 20

Succession de Mme Evelina Van Buren.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,059, Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Sidney Van Buren, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 août—12 16 20

Succession de Mme Henry Schumacker (née Sieckfort).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,788.—Division C.—Attendu que Henry Schmucker a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Schmückert, (née Sieckfort), décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

10 août—10 15 19

Succession de John Zeller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,840.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George Zeller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier

16 août—16 20 23

Succession de Robert Rankin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,772.—Division E.—Attendu que Catherine Rankin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Rankin, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 août—16 20 25

Succession de Marie Jeanne Pizzero et Jeanne Pizzero.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,833.—Division D.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Jeanne Pizzero, ou Jeanne Pizzero, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17 août—17 20 26

Succession de Jamco A. Bowling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,816—Division D.—Attendu que Mme Elizabeth Ward, Veuve de James A. Dowling, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James A. Dowling, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 août—12 16 20

Succession de Mme Evelina Van Buren.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,059, Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Sidney Van Buren, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 août—12 16 20

Succession de Mme Henry Schumacker (née Sieckfort).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,788.—Division C.—Attendu que Henry Schmucker a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Schmückert, (née Sieckfort), décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

10 août—10 15 19

Succession de John Zeller.2

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,840.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George Zeller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier

16 août—16 20 23

Succession de Robert Rankin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,772.—Division E.—Attendu que Catherine Rankin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Rankin, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 août—16 20 25

Succession de Marie Jeanne Pizzero et Jeanne Pizzero.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,833.—Division D.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Jeanne Pizzero, ou Jeanne Pizzero, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

21 août—11 15 20

Romano & Guerriero vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,637.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette faillite et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank McGloin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 août—12 16 20

Succession de Mme Henry Schmucker (née Sieckfort).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,788.—Division C.—Attendu que Henry Schmucker a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Schmückert, (née Sieckfort), décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

10 août—10 15 19

Succession de John Zeller.3

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,840.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George Zeller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier

16 août—16 20 23

Succession de Robert Rankin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,772.—Division E.—Attendu que Catherine Rankin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Rankin, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 août—16 20 25

Succession de Marie Jeanne Pizzero et Jeanne Pizzero.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,833.—Division D.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Jeanne Pizzero, ou Jeanne Pizzero, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

21 août—11 15 20

Romano & Guerriero vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,637.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette faillite et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank McGloin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

12 août—12 16 20

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

AOUT 1893.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Andrieux Jean et Alfred Kiefer, Nicolas
Arnaud, Marie — Lahorque, Jacques
Mlle M E Arcenal — Lemeute, Alcide
Burdin Louis Joseph — Lemaître, Alexis
Boville, Clavery — Maligny, Arthur
Chavin Dme, née Bry — Médan, Michel
Crespeux, Louis — Marsa, (Joseph)
Delroy (ses héritiers de) — Pennet, Théophile
Dregoul, Antoine — Ranguard, Pierre Ave.
Desnoyer, Pierre — nant
(Spoonful) — Serpendial, Jules Fran-
Gois, Joseph — çois
Gedreault, Pierre — Tirraite-Dubois, Constantin
Guibert, Philibert — Tirraite Dubois, Gustave
Guillemin, — White
Hordé, Eugène —

LETTRES.

Dumé, Mme — Ottomer, Edouard
Travers, Joseph

M. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, il invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis par les Consulats, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Gérant du Consulat de France,
Signé: G. MEYRIER.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 17 AOUT—CLASSE No 294
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
55	49	68	33	66	3	48	7	18	9	36	40	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

Un témoignage sous appoisons notre signature.

J. A. BOUREA U.
EDGAR FILIÉ.

Commissionnaires.

Les plans d'onze tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ENORME sa franchise a été faite partie de la présente constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879,

Capital action.....$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction ni aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands de tirages à demi-mois simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, au Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.

Remarquez depuis vingt ans, par intégrité de nos tirages et le prompt aiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonne foi, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ces certificat, auquel nous joignons notre signature.

J. A. Early
W. L. Gabell
T. H. Hunt
COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutefois fois qu'il était absent, a toujours délégué M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés I.e Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—AU—
THÉATRE ST-CHARLES,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 SEPT. 1893.

GROS LOT:
$75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, est	$75,000
1 Lot de ..	20,000,..	20,000
1 Lot de ..	10,000,.....	10,000
2 Lots de ..	2,500,.....	5,000
5 Lots de...	1,000,.....	5,000
25 Lots de...	300,.....	7,500
100 Lots de...	200,.....	20,000
100 Lots de...	100	10,000
200 Lots de...	50,.....	10,000
500 Lots de...	40,.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, est.....	$10,000
100 Lots de...	$60, ...	6,000
100 Lots de...	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$30, est.....	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à...		$965,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $25.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresses à
PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, aussi tôt après chacun.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans ; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans ; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président ; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'intermédiaire de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que le bonheureux doit voir à faire attention de ne pas tomber en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres. S'il vous dit qu'il a [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Sixième District.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,765.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, son épouse.

Finlay & Brunswig, une maison de commerce composée de Geo. R. Finlay et Lucien N. Brunswig, vs Leo C. Peres et Mme Mary Jane Finegan, son épouse, in solido.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 22,547.

Le même vs le même : même Cour No 22,547.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Wm. H. Finegan, in solido.

Seconde Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 15,165.

Le même vs le même ; même Cour No 15,165

EN VERTU DE TROIS WRITS DE FIERI facias et de deux alias writs de fieri facias à moi adressés, respectivement, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et les Honorables Première et Seconde Cours de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Deux terrains** avec les améliorations qui s'y trouvent dans la Troisième District de cette ville, dans l'écart d'Ust No 187 borné par les rues Octavie, Laurel, Constance et l'avenue Peters, désignés comme les terrains Nos 25 et 26 et mesurant chacun 30 pieds de façade rue Octavie, sur une profondeur de cent trente-cinq pieds et trois pouces.

2° **Un lot de terre** avec les améliorations dans le même district et lieu, dé-igné comme lot No 19 mesurant trente pieds de façade à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

3° **Deux lots de terre** et améliorations dans le même district et dans l'lot No 305 borné par les rues Perrier, Colisée, Joseph et Octavia, désignés par les Nos 12 et 13 mesurant soixante pieds de face à la rue Perrier sur cent huit pieds de profondeur.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 août—11 18 25—sept 1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du premier district.

William P. Murray vs Richard R. Reames.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,454.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'llet borné par les rues Perrier, Cypress, Wilkinson et C. ailorne, désigné par la lettre D sur une esquisse ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1866, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant Hugh Madden, ex-notaire, le 22 janvier 1866), d'après lequel dit plan, le dit lot est décrit par le dit voyer comme ayant 30 pieds de front sur la rue Perrier, sur cent vingt-neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles, et se trouvant à une distance de quarante-vingt-sept pieds un pouce de la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

4 août—4 11 18 25—1 8 sept

Bains de vapeur turcs et russes.

BAINS Pour Dames, les Lundis de 8 a. m. à 5 p. m ; les Vendredis de 8 a. m. à midi pour Dames exclusivement. Pour Messieurs de 8 a. m. à minuit, tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames. Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide. Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois lieis de la rue du Canal.

Nos 102 à 106 RUE CONTI **BAINS**

EUG. GAUPP, Propriétaire.
27 juil lan

LE COLLÈGE JEFFERSON,

A ST-JACQUES, LNE.,

Sous la Direction des Pères Maristes,

Est à Collége Point, sur le Mississipi, a 50 milles en amont de la Nouvelle Orléans, avec laquelle il a communication soit par les bateaux-à-vapeur et des trains des chemins de fer Vallée du Mississipi et Texas Pacific.

Conditions modérées. La session commencera le 5 septembre. Pour des renseignements, s'adresser au Très Rev. J. H. Blenk, S. M., Convent de L. Pères St-Jacques, Lne.

ejuil au 3sept—

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

5 **Harmonie** à Tchoupitoulas.
6 **Washington** et Chippewa.
7 **Marché** de la Nouvelle-Orléans.
8 **Carondelet** et Huitième.
9 **Prytanée** à Neuvième.
12 **Magnolia** et Washington.
13 **Sixième** et St-Denis.
14 **Poste de la Cie de Pompe No 22**
15 **Poste de la Cie de Pompe No 23**
16 **Poste H. et L. Co. No 1, Jackson**
17 **Constance et Première.**
18 **Magasins** et St-André.
19 **Ste-Marie** et Tchoupitoulas.
21 **St-Charles** et Première.
23 **Dryades** et St-André.
24 **Marché Kelley.**
25 **Jackson** et Colisée.
26 **Jackson** et Liberté.
27 **Deuxième** et Dryades.
28 **Jackson** et Laurel.
29 **Levée, Orange** et Richard.
31 **Henderson** et Peters.
32 **Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.**
33 **Thalie** et Levée.
34 **Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.**
35 **Chippewa** et St-James.
36 **Station de Police du 2ème Precinct**
37 **Race** et **Magazine.**
38 **Maipomène** et **Camp.**
39 **Richard** et **Annonciation.**
41 **Station des Ecuries, St-Charles.**
42 **Marché Dryades, Maipomène.**
43 **Franklin** et **Erato.**
45 **Camp** et **Calliope.**
46 **Poste de la Cie de Pompe No 8**
47 **Calliope** et **Front.**
48 **Peters** et **St-Joseph.**
51 **Constance** et **Erato.**
52 **Camp** et **St Joseph.**
53 **Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.**
54 **Remparts** et **Delord.**
56 **Calliope** et **Freret.**
57 **Magnolia** et **Erato.**
58 **Julie** et **St Charles.**
61 **Terpsichore** et **Franklin.**
63 **Pied de la rue Lafayette.**
64 **Camp** et **Peydras.**
65 **Julie** et **Commerce.**
71 **Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.**
72 **Canal** et **Levée.**
73 **Magasins** de **Girod.**
74 **Nelson** et **Tchoupitoulas.**
75 **Hôtel de Ville.**
81 **Canal** et **Camp.**
82 **Girod** et **Baronne.**
83 **Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.**
84 **Carondelet** et **Commerce.**
121 **Remparts** et **Canal.**
123 **Remparts** et **Peydras.**
124 **Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.**
126 **Workhouse, rue Girod.**
126 **Claiborne** et **Poydras.**
127 **Commerce** et **Rochelaye.**
128 **Miro** et **Lafayette.**
134 **Poydras** et **Freret.**
141 **Bienville** et **Vieille-Levée.**
142 **St-Louis** et **Royale.**
143 **Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.**
145 **Bourgogne** et **Toulouse.**
146 **Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.**
151 **Canal** et **Robertson.**
152 **Bienville** et **Johnson.**
153 **Derbigny** et **Bienville.**
154 **Station des cars, rue du Canal.**
158 **Prieur** et **St-Louis.**
214 **Vieille-Levée** et **St-Philippe.**
215 **Station de Police, Place Jackson**
216 **Hôpital** et **Dauphine.**
217 **Poste de la Cie de Pompe No 10**
231 **Trémé** et **Esplanade.**
232 **Remparts** et **Esplanade.**
234 **Trémé** et **Ursulines.**
235 **Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.**
236 **Chemin de Bayou** et **Claiborne.**
237 **Station de Police, Prison de Paroisse.**
241 **Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.**
242 **Ste-Anne** et **Mire.**
243 **Manufacturers de Sucre, Français.**
245 **Pont du Bayou** et **Esplanade.**
247 **Chemin du Bayou** et **Desgoucis.**
252 **Marigny** et **North Peters.**
253 **Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.**
312 **Station de Police, Champs-Elysées.**
313 **Bagatelle** et **Esplanade.**
314 **Bons-Enfants** et **St-Antoine.**
315 **Bons-Enfants** et **Champs-Elysées.**
316 **Claiborne** et **St-Bernard.**
317 **Lafayette** et **Miro.**
412 **Lafayette** et **White.**
413 **Remparts** et **Esplanade.**
414 **Poste** et **Urquhart.**
415 **Mandeville** et **Claiborne.**
416 **St-Antoine** et **Claiborne.**
513 **Press à Coton** et **Levée.**
514 **Marché Washington.**
515 **Louisa** et **Remparts.**
512 **Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.**
1 **Dauphine** et **Indépendance.**
3 **St-Jean des cars, Faubourg.**
5 **Cimetière des Etats-Unis**
6 **Casernes des Etats-Unis**
7 **Levée** et **Dauphine.**

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un cheval, deux mulets, une ronche, chariots, wagon, harnais, pompes à verres, jugement, etc.

Solomon Kahn vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 38,696.—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 août 1893 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan public, au Bureau de l'Encan de l'Hôtel St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, siégeant pour l'Honorable Geo. H. Théard, de la Division E, maintenant en congé, en date du 15 août 1893, dans l'affaire ci-dessus, à savoir :

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations, privilèges, servitudes et lots y appartenant ou quelque manière que ce soit, situé dans la 3ème District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Harmonie, Prytania, Carondelet et Deuxième, formant l'encoignure des rues Baronne et Première et mesurant soixante-quinze pieds de face à la rue Baronne sur cent dix pieds de profondeur et face à la rue Première, bornée dans le fond par la propriété achetée par le dit James Bruce, le tout conformément à l'arpentage fait par Edgar Gelpi, notaire public, le 11me jour de mai 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 août—5 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le sixième district.

Mme Mary F. Tobin, veuve, vs James H. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 39,154.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 30 août 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, (anciennement faubourg St-Jean), de la paroisse Jefferson, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1866, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant Hugh Madden, ex-notaire, le 22 janvier 1866), d'après lequel dit plan, le dit lot est décrit par le dit voyer comme ayant 30 pieds de front sur la rue Pauline, sur cent vingt-neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles, et se trouvant à une distance de cent vingt pieds de la rue Derbigny.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 août—8 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée formant Première, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet et Deuxième.

Hugh A. Bayne vs. James Sweeney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,211.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble av